
DOMAINE :	Conseillers scolaires	En vigueur le :	20 juin 1998
TITRE :	Représentation des élèves au sein du Conseil	Révisée le :	27 février 2020

Dans le but d'alléger le texte, les formes au masculin du présent document désignent aussi bien les femmes que les hommes à moins que le contexte n'en indique le contraire.

PRÉAMBULE

La présente politique a pour objet d'expliquer les dispositions du Règlement de l'Ontario 7/07, pris en application de la *Loi sur l'éducation*, touchant la représentation des intérêts des élèves au sein du Conseil.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Le Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario (CSPNE) entend assurer la représentation des élèves au sein du Conseil.